

Les négociations canado-américaines sur les frontières maritimes et les pêches ont donné lieu à un accord sur un nouveau régime de gestion coopérative des pêcheries de l'Atlantique et sur une formule permettant le règlement définitif du différend frontalier dans le golfe du Maine au moyen du recours au règlement obligatoire par tierce partie.

#### 10. La coopération canado-américaine

La gestion des relations du Canada avec les États-Unis est notre plus grande priorité bilatérale et nous appelle à nous dépasser constamment. Nonobstant la diversité et la complexité des questions bilatérales, les relations avec notre voisin le plus proche et le plus important ont rarement été meilleures. Les liens intimes entre le Canada et l'Administration Carter se caractérisent par un dosage particulier de bon sens, de familiarité et d'estime réciproque. En 1978, les réalisations ont été impressionnantes: le nouvel Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs et des discussions sur la pollution atmosphérique transfrontière; la coopération sur le projet du gazoduc du Nord, d'importantes études bilatérales sur une réserve stratégique de pétrole et des échanges d'électricité en vrac; un accord conclu par les négociateurs spéciaux sur la gestion des pêches de la côte est; un niveau d'échanges bilatéraux sans précédent. Pour 1979, nous prévoyons une meilleure coordination en matière d'énergie, l'amélioration de l'environnement commercial au terme des Négociations commerciales multilatérales, des progrès en vue du règlement des derniers différends frontaliers dans les océans Pacifique et Arctique et la conclusion d'un accord sur les pêches sur la côte ouest. Il est certain que les consultations étroites sur les questions internationales se poursuivront sur des sujets comme la Namibie, le Moyen-Orient et Chypre; les droits de la personne et les réfugiés; la non-prolifération nucléaire et le désarmement.

#### 11. Les voies d'accès à l'Europe occidentale et au Japon

En 1978, nous avons poursuivi nos efforts pour donner corps aux relations économiques du Canada avec la Communauté européenne et les principaux pays d'Europe de l'Ouest. La visite de M. Roy Jenkins, Président de la Commission européenne, a été une bonne occasion d'évaluer les activités de coopération industrielle lancées aux termes de l'accord-cadre et d'orienter les futurs travaux. Le gouvernement a renouvelé son appui à l'intégration économique et politique de l'Europe tout en soulignant qu'il importe que les intérêts fondamentaux du Canada soient pleinement pris en compte par les Neuf. Nous avons cherché à stimuler la dimension économique de nos relations bilatérales avec la RFA et la France en particulier, mais aussi avec l'Italie. Les visites du Premier ministre dans plusieurs pays d'Europe, et la visite au Canada du Premier ministre de France, M. Barre, ont montré que le Canada est déterminé à raffermir ses relations avec l'Europe. Nous comptons en particulier parvenir à un niveau d'échanges économiques proportionné à l'importance des économies canadienne et européennes et à la qualité de notre dialogue politique.